

GLOBE TRAVELLER

Assurance Voyage Monde Entier

Résumé du Produit

Globe Traveller est une assurance voyage internationale conçue pour les voyageurs qui partent hors de leur pays de résidence, partout dans le monde. Idéale pour les longs voyages, les tours du monde, et les programmes Working Holiday (PVT). Couverture pour les 18-65 ans, jusqu'à 180 jours.

Conditions d'Éligibilité

- **Âge :** De 18 à 65 ans au moment du départ
- **Durée :** Maximum 180 jours consécutifs
- **Destination :** Monde entier (hors pays de résidence)
- **Type de voyage :** Tourisme, Working Holiday (PVT/WHV), tour du monde

Garanties - Frais Médicaux

Les frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation sont couverts jusqu'à **1 000 000 €** par personne assurée. Cette couverture étendue comprend :

- Consultations médicales et soins d'urgence dans le monde entier
- Hospitalisation en établissement public ou privé
- Médicaments prescrits et traitements nécessaires
- Examens médicaux complets (IRM, scanner, analyses)
- Soins dentaires d'urgence : jusqu'à 800 €
- Frais d'optique suite à un accident : jusqu'à 400 €

Garanties - Rapatriement Médical

Le rapatriement médical est inclus sans limite de montant vers votre pays de résidence. Globe Traveller prend en charge :

- Le rapatriement sanitaire par tout moyen approprié (avion sanitaire, ambulance)
- L'accompagnement médical pendant le transport si requis
- Le retour anticipé d'un proche en cas d'hospitalisation (billet aller-retour)
- Le rapatriement du corps et frais d'obsèques en cas de décès : jusqu'à 15 000 €

Garanties - Sports et Loisirs

Globe Traveller couvre de nombreuses activités sportives et de loisirs, ce qui en fait l'assurance idéale pour les voyageurs actifs. **Sports couverts** sans supplément :

- Randonnée et trekking (altitude jusqu'à 4 000 mètres)
- Sports nautiques : plongée sous-marine (jusqu'à 40 mètres), surf, kitesurf, kayak
- VTT, cyclisme, course à pied
- Ski et snowboard sur pistes balisées

Note : Les sports extrêmes (alpinisme au-dessus de 4 000m, parachutisme, base jump) nécessitent une extension de garantie.

Garanties - Responsabilité Civile

La responsabilité civile vie privée à l'étranger est couverte jusqu'à **4 500 000 €** pour les dommages corporels, matériels et immatériels causés involontairement à des tiers.

Garanties - Bagages et Effets Personnels

Vos bagages et effets personnels sont assurés jusqu'à **3 000 €** par personne contre :

- Vol, perte ou détérioration des bagages enregistrés
- Vol avec agression ou effraction
- Matériel électronique et informatique : sous-limite de 1 200 €
- Matériel sportif (surf, vélo, ski) : sous-limite de 1 000 €
- Franchise : 80 € par sinistre

Exclusions Principales

Les situations suivantes ne sont **pas couvertes** par Globe Traveller :

- **Maladies préexistantes** : Les affections médicales chroniques connues avant le départ (diabète, hypertension, asthme sévère) doivent être déclarées. Sans déclaration, elles ne sont pas couvertes.
- **Sports extrêmes non couverts** : Alpinisme au-dessus de 4 000m, parachutisme, base jump, sports aériens motorisés
- **Pays en état de guerre** : Zones de conflit armé déclarées par le Ministère des Affaires Étrangères
- **Conduite sous influence** : Accidents survenus en conduisant sous l'effet de l'alcool (>0.5g/L) ou de stupéfiants
- **Grossesse** : Frais liés à une grossesse normale. Seules les complications graves avant la 32ème semaine sont couvertes.

Spécificités Working Holiday (PVT/WHV)

Globe Traveller est parfaitement adapté aux programmes Working Holiday / PVT. Couverture spécifique :

- Travail rémunéré autorisé (jobs saisonniers, restauration, agriculture)

- Accidents de travail couverts dans la limite des garanties
- **Exclusion :** Travaux dangereux (construction en hauteur, manipulation de machines lourdes)

Services d'Assistance 24h/24

Notre plateforme d'assistance internationale est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, où que vous soyez :

- **Téléphone depuis l'étranger** : +33 (0)1 40 47 91 00
- **Email** : assistance@acs-ami.com
- **Application mobile** : ACS Assistance (iOS & Android)
- **Chat en ligne** : www.acs-ami.com/assistance

Services disponibles : Consultation médicale par téléphone, géolocalisation d'hôpitaux, avance de frais médicaux, coordination avec les services d'urgence locaux.

Déclaration de Sinistre

En cas de sinistre, contactez-nous dans les **7 jours ouvrés** suivant l'événement. Vous pouvez déclarer votre sinistre en ligne sur votre espace client ou par email.

Documents requis :

- Formulaire de déclaration de sinistre
- Factures originales acquittées
- Certificat médical détaillé (frais médicaux)
- Rapport de police ou constat (vol, agression)
- Justificatifs d'achat (bagages, matériel)

Délai de traitement : Les dossiers complets sont traités sous 15 jours ouvrés. Le remboursement est effectué par virement bancaire.

Extensions de Garantie Disponibles

Vous pouvez souscrire les extensions suivantes moyennant un supplément de prime :

- **Extension sports extrêmes** : Alpinisme >4 000m, parachutisme, sports aériens (+15% de prime)
- **Extension matériel professionnel** : Ordinateur portable, appareils photo pro (+10% de prime)
- **Annulation voyage** : Remboursement des frais en cas d'annulation pour motif grave (selon conditions)